

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2014
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PAUL Michel

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 9 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2014.

SIEL : Adhésion au groupement de commande départemental d'achat d'énergie

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et autorise le Maire à signer la convention.

LOCATION 2014 DES TERRAINS AGRICOLES

La variation constatée de l'indice de référence applicable aux baux ruraux est de + 1,52 % pour l'année 2014.

TARIFS SALLE POLYVALENTE ANNEE 2016

Ces tarifs sont révisés pour 2016 et s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2016.

- salle entière :. une journée : 310 euros (part location 230 euros, part entretien 80 euros)
 - . journée supplémentaire et consécutive 80 euros
- demi-salle : . une journée : 175 euros (part location 105 euros ; part entretien 70 euros)
 - . journée supplémentaire et consécutive : 40 euros
- tarif pour funérailles : 80 €

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES ANNEE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, à partir du 1^{er} janvier 2015:

- décide de porter le tarif de vente des concessions cimetières à 85 € le m².
- décide de maintenir le tarif de vente des columbariums pour une famille à 500 €.
- dit que ces concessions cimetières et columbariums font l'objet d'une acquisition pour 30 ans
- dit que les nouveaux emplacements dans les cimetières ne seront vendus que pour une largeur d'un mètre (soit une place), cette règle ne s'applique pas au renouvellement de concession ou rachat de concession abandonnée.

TARIFS LOCATION DE MATERIEL ET MOBILIER : ANNEE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter certains de ces tarifs, à partir du 1^{er} janvier 2015 :

- Tables et bancs : jusqu'à 4 tables et 8 bancs : 15 euros, par unité supplémentaire (1 table + 2 bancs) : 3 euros
- Estrade (ensemble des éléments) : 15 euros
- Chapiteaux (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 60 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- tentes de réception (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 40 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- podium (l'ensemble du podium) : 50 € (uniquement aux associations de Doizieux)

TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE EX-PRESBYTERE SAINT-LAURENT ANNEE 2015

Les tarifs sont maintenus pour 2015, à savoir :

- mise à disposition gratuite aux associations de la commune
- aux habitants de la commune : 50 € sachant que sa contenance est de 60 personnes

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- propose de maintenir le montant de la subvention pour le centre de loisirs Terrazieux pour 2014 et propose de programmer une réunion avec l'AFR.
- présente un courrier du PNRP concernant la candidature à la présidence du site Natura 2000 « Crêts du Pilat ».
- fait le compte-rendu de la réunion avec Atelier 3A concernant le projet école qui a eu lieu le 23/10/14.
- fait le compte-rendu de la réunion sur le projet de desserte forestière La Chomette - Lemoine qui a eu lieu le 24/10/14 en mairie de la Valla-en-Gier.
- fait le compte-rendu des réunions du 14/10/14 et du 3/11/14 concernant le réseau des bibliothèques du Pays de Gier.
- informe de la commémoration du crash du Dakota le samedi 8 novembre et de la commémoration du 11 novembre.
- propose de programmer la prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 4 décembre 2014 à 20h00.